Je rentre dans le rang

Autor(en): **Fallet-Castelberg, Edouard-M.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Sinfonia : offizielles Organ des Eidgenössischen Orchesterverband = organe officiel de la Société fédérale des orchestres**

Band (Jahr): **10 (1984)**

Heft 4

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-955296

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

uniquement à titre provisoire ou sous réserve. Aussi notre comité central et le secrétariat de la fondation «Künstlerhaus Boswil» se déterminèrent-ils **à renoncer à la rencontre d'orchestres.** Partant on dut chercher une nouvelle solution aussi pour l'assemblée des délégués puisqu'il était prévu de l'organiser dans le cadre de la rencontre d'orchestres, à Boswil.

2. SFO et Foire suisse d'échantillons (MUBA), à Bâle

Dans la halle 51 de la MUBA aura lieu une exposition spéciale consacrée au thème «musique et chant». La Société fédérale des orchestres, la Société fédérale de musique, l'Union suisse des chorales et la Société fédérale des yodleurs furent invitées à décorer un stand. Autour de ce stand, diverses maisons montreront leurs produits et leurs prestations de services. Les sections de la SFO auront la possibilité de coopérer à ce stand. Il y aura deux possibilités à cet effet:

a) Se présenter sur la scène dans la halle 51 avec des spectacles musicaux.

La MUBA durera du 11 au 20 mai 1985. Les halles seront ouvertes de 9 à 18 heures. *Les orchestres désireux de se produire à la MUBA voudront bien s'annoncer au président central d'ici le 30.1.1985 en précisant le jour, l'heure et la durée de leur contribution musicale.* La MUBA étant la foire la plus importante de la Suisse, notre stand sera sans doute fort remarqué (dans la même halle sera logée d'ailleurs la télévision DRS). Le comité central espère que de nombreux orchestres offriront un petit programme musical à la MUBA!

b) Décoration du stand

Les orchestres ou les lecteurs de la «Sinfonia» disposant de matériel photographique approprié pour la décoration du stand, sont priés de s'annoncer *à la secrétaire centrale d'ici le 30.1.1985.*

Il est éminemment important pour l'amateurisme orchestral de se présenter à un large public. La MUBA en offre une occasion grandiose. Profitons-en!

3. Association européenne des orchestres d'amateurs

Cette association pourra bientôt être fondée. Les 5 et 6 janvier 1985 auront lieu, encore une fois, des réunions de travail, cette fois-ci à Nuremberg. **La fondation se fera les 15 et 16 juin 1985. Le comité central a décidé de réunir l'assemblée des délégués de 1985 avec cette assemblée fondatrice.** De la sorte, on accordera aux deux manifestations, à l'assemblée des délégués et à l'assemblée constitutive, le poids qui leur revient.

Nous prions toutes les sections de se réserver, dès maintenant, le 15 juin 1985. Le programme exact et le lieu de la réunion seront publiés plus tard.

4. Année européenne de la musique 1985

Le 15 janvier 1985 aura lieu la conférence de presse, primitivement prévue pour le 23 octobre 1984, sur l'Année européenne de la musique. Le comité national déclara le 15 juin 1985 comme jour du silence: partout en Suisse on fera entendre, entre 17 et 22 heures, de la musique sur des places publiques, dans des églises, dans les rues, dans les trains... Une feuille d'information concernant cette idée peut être demandée à la secrétaire centrale.

Le comité central attend toujours la communication de manifestations organisées par les sections de la SFO dans le cadre de l'Année européenne de la musique. Il recueille toutes les informations et entend publier un programme à l'intention d'un échange d'informations. Pour le moment, la feuille en cause serait encore absolument vierge.

5. Cours

On est prié d'observer les annexes.

Le cours pour chefs d'attaque et de registres a d'ailleurs pu être organisé avec grand succès. Nos meilleurs remerciements vont aux moniteurs des cours, en particulier au violoniste et pédagogue Walter Ammann.

Le comité central communique en outre:

6. Sections

Dans sa séance du 14.12.1985, le comité central put accueillir au sein de la SFO les orchestres suivants:

– Kammerorchester der Rudolf Steiner-Schule, St.Gallen

– Kammerorchester des Musikkollegiums, Schaffhausen

– Orchester der Musikfreunde, St.Gallen.

Nous souhaitons à ces trois orchestres une cordiale bienvenue au sein de la SFO.

Quitteront malheureusement la SFO pour fin 1984: Orchester Pro Musica, Basel, les Zumiker Musiker et l'Orchesterverein Gerlafingen. Nous remercions ces orchestres de leur activité musicale et espérons que la cessation de leur activité ne sera que passagère.

A son grand regret, le comité central dut exclure de la SFO l'Orchestre de Nyon qui ne cessait de négliger ses engagements les plus élémentaires.

7. Rapports

Est jointe à la présente «Sinfonia» la formule pour le *rapport annuel 1984.* Le comité central l'attend en retour dûment remplie *d'ici le 28.2.1985.* Adresse: Société fédérale des orchestres, case postale 3052, 8031 Zurich.

D'ici le 31 janvier 1985, il y aura lieu d'annoncer à la SUISA les *œuvres exécutées en 1984.* Cette annonce fait partie des dispositions du contrat conclu entre la SFO et la SUISA.

L'adresse pour l'envoi de cette nomenclature est la suivante: SUISA, Bellariastrasse 82, 8038 Zurich.

8. Vétérans

Les sections désireuses d'annoncer des vétérans d'honneur ou des vétérans pour l'assemblée des délégués de 1985, réclameront la formule ad hoc auprès de la secrétaire centrale.

9. Programmes de concerts

Les programmes des concerts de nos sections sont versés dans nos archives. De nombreux orchestres l'ignoraient peut-être.

Le comité central prie toutes les sections d'envoyer deux exemplaires de leurs programmes de concerts à l'adresse suivante: Société fédérale des orchestres, bibliothèque centrale, case postale 47, 3000 Berne 22.

10. Service postal avec la bibliothèque centrale

Les sections sont priées instamment de retourner toutes les œuvres à la bibliothèque centrale dans les délais réglementaires, soigneusement emballées et portant l'adresse exacte. Trop souvent, des membres du comité central reçoivent des envois d'œuvres à leur adresse privée. Ce n'est pas précisément le bon endroit.

L'adresse exacte, la voici: Société fédérale des orchestres, bibliothèque centrale, case postale 47, 3000 Berne 22.

Le comité central prie de bien vouloir observer méticuleusement les communications ci-dessus et d'agir en conséquence. Ce n'est qu'ainsi que le comité central peut travailler de façon efficace et judicieuse.

Le comité central et la commission de musique remercient tous les orchestres de leur activité au service de la musique et présentent à tous les membres de nos orchestres les vœux les meilleurs pour la nouvelle année y compris de nombreuses heures enrichies par de la belle musique!

Unterkulm, 19 décembre 1984
Pour le comité central:
Jürg Nyffenegger, président central

Je rentre dans le rang

Ayant atteint l'âge de 80 ans le 25 octobre 1984, je pense qu'il est légitime d'abandonner le poste de rédacteur de la «Sinfonia» à la fin de cette année. Je communiquai d'ailleurs ma décision au comité central déjà le 26 mai 1984. M. le Président central en nantit, le même jour, l'assemblée des délégués siégeant à Brigue.

Je rédigeai en tout 22 années de la «Sinfonia». Après le décès d'Alfred Piguet du Fay en 1945, j'assumai la rédaction dès le premier janvier 1946, dus cependant la quitter à fin décembre 1947 pour des raisons professionnelles et de santé. Ce furent les années 7 et 8 (1946 et 1947). Me succéda le Prof. Dr. Antoine-Elysée Cherbuliez qui rédigea la «Sinfonia» de 1948 à 1964, donc jusqu'à sa mort. Je pris sa succession le premier janvier 1965 et assumai la rédaction des années 26 à 35 (1965 à 1974) de l'ancienne «Sinfonia» paraissant chez Kündig, à Zoug, ainsi que des années 1 à 10 (1975 à 1984) de la nouvelle édition publiée par les soins de la SFO. L'ancienne édition consistait en six numéros par année comportant en tout 164 pages du format A5. La nouvelle édition se compose de quatre numéros par année dont un à 8 et trois à 4 pages du format A4. En 1984, il y eut exceptionnellement deux numéros à 8, un numéro à 6 et un numéro à 4 pages.

Les avis officiels de la SFO devant être publiés dans les deux langues, allemande et française, la «Sinfonia» profita du fait d'avoir un rédacteur bilingue. Le génie des langues diffère. Le bilinguisme absolu, c'est-à-dire de posséder deux langues à la perfection, s'avère être une utopie. Comme j'ai fait mes humanités dans les gymnases littéraires de Bâle et de Zurich (maturité en 1923), les subtilités de la langue allemande me sont plus familières que celles de la langue française. Quand on a passé les neuf dixièmes de sa vie en Suisse alémanique, le danger d'écrire du «français fédéral» est grand et j'ai bien peur de ne pas y avoir échappé. Je m'en excuse sincèrement auprès de mes lecteurs romands.

En bon Neuchâtelois, j'aurais bien aimé donner plus de poids à la partie française de la «Sinfonia». Le peu de place disponible ne permit malheureusement pas de faire mieux. Et, à vrai dire, nos orchestres de Suisse romande ne me gâtèrent point par leurs contributions; je reçus très rarement une communication ou un article en langue française à publier dans notre organe officiel.

Au moment de rentrer dans le rang, je remercie sincèrement tous les membres du comité central et de la commission de musique ainsi que l'imprimeur, M. Peter Tschudi, à Zoug, de leur coopération et tous les lecteurs de leur bienveillance. Je forme, en outre, mes vœux les meilleurs pour la prospérité de la SFO et de toutes ses sections.

Edouard-M. Fallet-Castelberg